

Pense au suivant, porte-le

correctement!



Des habitudes à adopter et d'autres à changer :



Le **masque de procédure** est obligatoire pour tout le personnel. Toujours le garder sur son visage lors des pauses et même lorsque tu es fatigué de le porter.



Laver tes mains dès que tu le touches.



Le ranger dans un sac après utilisation. Ne pas le laisser sur une surface sans protection.



Le **couvre-visage** est interdit pour tout le personnel.



Ne pas le porter sous le nez, le menton ou pendu à l'oreille. Le garder au visage en tout temps.



Ne pas l'accrocher au poignet ni au bras. Le ranger dans un sac de protection.



Le retirer et le ranger avant de manger ou de boire.